



SEA-DOO PRÉSENTE CINQ CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR LES MOTOMARINES

Juin 28, 2024



Valcourt, Québec, le 28 juin 2024 - À l'approche de l'une des fins de semaine de navigation de plaisance les plus occupées de l'année, Sea-Doo, une marque de BRP Inc., rappelle à tous les conducteurs de prioriser la sécurité. Le temps fort de la saison estivale de navigation de plaisance en Amérique du Nord approchant, plus de gens que jamais se rendront sur l'eau pour profiter de tout ce que les bateaux, les pontons et les motomarines ont à offrir. Cette année, la *National Marine Manufacturers Association* estime que 100 millions de personnes pratiqueront la navigation de plaisance, ce qui signifie beaucoup d'embarcations —et de plaisir— sur nos lacs, nos rivières et nos voies navigables.

Sea-Doo prend la sécurité sur l'eau très au sérieux et s'engage à promouvoir le programme [Conduite Responsable](#) de BRP pour aider les conducteurs de motomarines à être vigilants lorsqu'ils naviguent, et à prioriser la sécurité, les bonnes pratiques de conduite ainsi que l'environnement, qu'ils soient sur l'océan, sur un lac ou sur une rivière.

« En tant que chef de file de l'industrie de la motomarine, nous avons la responsabilité de développer la communauté de conducteurs responsables, d'éduquer cette communauté quant à la préservation de nos terrains de jeux aquatiques et de générer des expériences positives. Chaque action et initiative que nous prenons chez Sea-Doo vise à assurer la pérennité de notre sport aujourd'hui et pour les générations futures de conducteurs », a déclaré Jérémie Doyon-Roch, directeur du marketing mondial, Groupe marin chez BRP. « Les vacances sont un moment idéal pour être sur l'eau avec les amis et la famille et il est de notre responsabilité de veiller à ce que les plaisanciers profitent de l'eau en toute sécurité afin de repartir à l'aventure dès qu'ils le souhaitent ».

Bien que les motomarines soient solides et fiables, le respect de quelques règles de sécurité réduit considérablement les risques d'incidents évitables sur l'eau.

1- Porter un équipement de sécurité adapté à la motomarine

Portez toujours un gilet de sauvetage conçu spécifiquement pour les motomarines, et assurez-vous qu'il est de la bonne taille et qu'il est serré sur votre corps. Les gilets de sauvetage adaptés aux motomarines sont conçus pour être plus résistants afin de supporter des impacts à plus grande vitesse et sont fabriqués pour maintenir une flottabilité plus élevée lorsque le conducteur entre dans l'eau à plus grande vitesse. Si vous vous retrouvez dans l'eau, un gilet de sauvetage bien ajusté, entièrement zippé ou bouclé, vous permettra de flotter correctement.

Les shorts en néoprène sont indispensables à la conduite des motomarines. La protection ajustée du néoprène permet d'éviter les blessures au bas du corps lors d'une chute vers l'arrière. Il sert également de coussin entre votre corps et le siège tout en limitant l'exposition à la poussée de la pompe à jet.

2- Attacher la longe de sécurité avant de démarrer le moteur

En cas de chute, la longe de sécurité se détache de l'interrupteur d'arrêt du moteur et coupe automatiquement le moteur, ce qui vous permet de remonter à bord en toute sécurité, moteur éteint, et de continuer à naviguer. Assurez-vous que la longe est bien attachée à votre gilet de sauvetage. Prenez l'habitude d'attacher la longe de sécurité à votre gilet de sauvetage ou à votre poignet à l'aide d'une sangle avant de l'attacher à la motomarine.

3- Maintenir une distance de sécurité à tout moment

Les motomarines sont généralement plus rapides, plus agiles et moins visibles que les bateaux classiques. Avant de donner un coup d'accélérateur, assurez-vous que la voie est libre et dégagée devant vous. Respectez toujours les autres bateaux et tout ce qui peut se trouver dans l'eau, y compris les nageurs.

4- Respecter les règles de vitesse affichées

Respectez toujours le Code de la route —ou de l'eau — et ralentissez dans les zones à vitesse limitée, y compris les zones à vitesse réduite et les zones “sans sillage”. Les zones à vitesse réduite sont généralement inférieures ou égales à 11 km/h et les zones “sans sillage” sont simplement suffisamment lentes pour ne pas créer de vague. Outre le fait qu'ils sont illégaux, les excès de vitesse dans ces zones augmentent les risques de collision avec d'autres bateaux ou obstacles.

5- Se familiariser avec le système de freinage de la motomarine

Alors que les motomarines d'autrefois n'avaient aucune capacité de freinage, la plupart des motomarines sont aujourd'hui équipées d'un système de freinage ou de ralentissement qui permet de s'arrêter rapidement en cas d'urgence. Le système intelligent de freinage et de marche arrière de Sea-Doo permet aux conducteurs de s'arrêter complètement en appuyant simplement sur le levier gauche du guidon, ce qui permet à une motomarine roulant à 80 km/h de s'arrêter 30 mètres plus tôt qu'un modèle dépourvu de cette fonction de freinage.

Pour en savoir plus sur la sécurité en motomarine, [cliquez ici](#).

À propos de BRP

BRP inc. est un chef de file mondial dans l'industrie des produits de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux qui repose sur plus de 80 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à sa clientèle. Grâce à son portefeuille de marques distinctives et de premier plan qui comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines et les pontons Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Alumacraft et Quintrex, les pontons Manitou et les systèmes de propulsion marine Rotax de même que les moteurs Rotax pour karts et avions de loisir, BRP ouvre la voie à des aventures exaltantes et donne accès à des expériences sur différents terrains de jeux. La Société complète ses gammes de produits par un portefeuille dédié de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'optimiser pleinement l'expérience de conduite. Engagée à croître de façon responsable, BRP développe des modèles électriques pour ses gammes de produits existantes et explore de nouvelles catégories de produits à basse tension et à assistance humaine. BRP, dont le siège social est situé au Québec, Canada, enregistre des ventes annuelles de 10,4 milliards \$ CA provenant de plus de 130 pays, et emploie près de 20 000 personnes ingénieuses et motivées à l'échelle mondiale.

www.brp.com

[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Alumacraft, Manitou, Quintrex, et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

-30-

Demande médias :

Tim Olson
Relations médias, BRP
media@brp.com